

IMPORTANT : FO a dénoncé que les questions second degré soient systématiquement renvoyées vers le Rectorat ! FO exige que les questions liées aux collèges soient discutées !

Le DASEN confirme sa carte scolaire présentée mardi 6 septembre !

FO, UNSA, FSU confirment leur rejet et votent contre

En CDEN , 14 contre, aucune voix pour !

Malgré une carte scolaire déplorable, FO se félicite d'avoir pu gagner sur certains dossiers confiés.

FO suivra de près les moyens supplémentaires hors carte scolaire à Job, Mozac maternelle et Courpière maternelle. M le DASEN a pris des engagements !

FO intervient depuis février 2022 sur la situation de Chanteranne élémentaire qui ferme une classe ! Un scandale quand on connaît la spécificité de cette école qui n'est pas prise en compte par M le DASEN. Mandatée par les collègues de l'école, FO obtient que M le DASEN reçoive les collègues avec un représentant du SNUDI-FO 63

5 fermetures tardives : Albert Bayet à Clermont-Fd / La source à St Eloy Les Mines / La clé des champs à Volvic / Élémentaire Romain Rolland à Clermont-Fd / Georges Sand à Thiers

9 ouvertures : Clément Bourdeix à Ceyrat / Lucie Aubrac maternelle à Cournon / Lucie Aubrac maternelle à Pont du Château / Jean Jaurès élémentaire à Clermont-Fd / Beytout à Aulnat / Les Vaugondières à Lempdes / Montjoly à Chamalières / Chateaugay élémentaire / Jean Macé élémentaire à Clermont-Fd

6 postes de TR fermés ! Aucun poste de remplaçant créé, aucun poste de RASED !

Et la situation est déjà tendue pour les remplacements !

FO revendique la création de 150 postes, ce que ne contredit même pas le DASEN !

FO revendique au niveau national la création d'un concours exceptionnel à BAC+3 !

Evaluations d'école : le DASEN confirme les propos du ministre en indiquant le report des évaluations pour ce 1^{er} trimestre

C'est un 1er recul qui ouvre la porte à l'abandon définitif du dispositif.

Les évaluations d'école ne sont fondées que sur des préconisations du Conseil d'Evaluation de l'Ecole. Aucun texte réglementaire (décret, arrêté...) ne permet donc de les imposer.

FO continue d'organiser la mobilisation et contacte toutes les écoles ciblées dans le département.

FO est intervenu contre le volontariat proposé par le DASEN pour y participer dès maintenant !

Non à la mascarade de ces auto-évaluations, défense de la liberté pédagogique, non à la mise en concurrence entre les écoles !

Postes : FO se félicite du recrutement de l'ensemble de la liste complémentaire et en demande le réabondement :

FO a accompagné l'ensemble des collègues retenus sur la liste complémentaire lors de plusieurs visio au mois d'août et les a accompagnés pour faire aboutir leurs revendications.

Ce sont 33 collègues recrutés dans le Puy-de-Dôme.

Pour autant, ce n'est pas suffisant, et FO a dénoncé le mépris de l'Administration envers les collègues qui se voient devoir changer leur vie 15 jours après la rentrée. Depuis la fin du concours CRPE 2022, le ministre aurait dû recruter toute la Liste Complémentaire !

Contractuels : la DSDEN 63 recrute 61 contractuels

La DSDEN 63 confirme que les contractuels effectueront des remplacements courts.

Afin de faire respecter la réglementation en vigueur, FO interpelle le DASEN sur la Cdisation des contractuels qui effectuent leur 6ème année.

Quoi qu'il en soit FO continue de revendiquer la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent !

Depuis le recrutement des collègues contractuels, FO constate que l'Administration a tendance à ne pas respecter leurs droits. Ne restez pas seuls, Adhérer au SNUDI-FO 63 !

Remplacement :

Au 14 septembre, le DASEN nous répond qu'il dispose d'une réserve de 2 remplaçants.

La situation va devenir très tendue : inacceptable ! Il faut des postes sous statuts.

FO revendique au niveau national la création d'un concours exceptionnel à BAC+3 !

Fo rappelle au DASEN son obligation de communiquer la liste des affectations des enseignants suite à la saisie de la CADA faite en 2020.

Frais de déplacement : Un scandale mis à jour

Des collègues nous font remonter d'importants retards de paiement de leurs frais de déplacement demandés dans le cadre de leurs animations pédagogiques. Tout comme les RASED dont les frais de déplacement ne sont plus payés. FO a donc interrogé l'Administration : Y a t il une nouvelle enveloppe budgétaire pour payer les collègues concernés ?

Réponse cinglante de l'Administration : **il n'y a plus de budget pour payer ses frais ! Les collègues devront attendre les mois prochains pour les percevoir...peut-être ! Un scandale !**

Les collègues non payés pourraient légitimement refuser de se déplacer ! FO écrit au DASEN !

Allègement de service : le mépris pour les collègues en situation de handicap ou à santé fragile continue dans le Puy de Dôme

Nombre de demandes d'allègement de service ? 50

Nombres de refus ? 28

Quels ont été les critères retenus ? FO est intervenue pour savoir si cette année le fait d'être dans une école à 4 jours ou à 4,5 jours était retenu... réponse très floue du DASEN qui présente que ce sont les priorités médicales qui prévalent.

FO est intervenue pour savoir ce qui était proposé pour les personnes ayant eu un refus. Pour FO le fait d'être dispensé d'APC n'est pas la réponse adaptée. Une collègue directrice a reçu un refus de sa demande et une compensation sur les APC...qui ne fait déjà pas d'APC.

Sur cette situation le DASEN et ses collaborateurs ont semblé bien embêtés tant sur le fond que sur la forme.

FO a indiqué qu'elle ferait remonter tous les recours de ses adhérents.

FO a rappelé l'obligation de l'employeur d'aménager le poste notamment pour les collègues ayant une RQTH.

FO a dénoncé le fait que les collègues ayant eu un refus soient obligés de se mettre à temps partiel ! C'est la triple peine : des problèmes de santé / une perte financière / une diminution de la cotisation retraite.

C'est un scandale que l'Education Nationale qui impose de façon démagogique l'inclusion scolaire systématique...mais qui en contrepartie méprise son personnel en situation de handicap ou en fragilité de santé faute de postes !

Rythmes scolaires : Besse revient à 4 jours :

une nouvelle victoire pour les collègues et le SNUDI-FO 63

FO, qui a accompagné les collègues l'an passé lors d'une entrevue avec le maire, se félicite que les enseignants aient été entendus quant à leur revendication de retour à 4 jours.

FO a rappelé sa revendication de 4 jours sur 36 semaines pour tous ! Défendre cette revendication, c'est défendre le cadre national de l'Ecole, l'équité de traitement des personnels.

Pour les AESH un fonctionnement à 4,5 jours peut en empêcher certains de cumuler un emploi pour compléter leurs salaires de misère !

Décharges de direction de moins de 4 classes : FO exige l'application de la réglementation

FO a rappelé qu'à sa connaissance le Puy de Dôme était le seul département en France à ne pas appliquer les décharges de direction réglementaires.

FO sans relâche remet cette question partout où elle peut et ce jusqu'au ministère pour que cette exception française cesse.

Cette détermination a permis des avancées avec l'utilisation des 80% pour décharger les directeurs et la création de 3 postes spécifiques.

Quoi qu'il en soit, lors du CTSD du 14 septembre 2022, FO a encore une fois exigé du DASEN que dans toutes les circonscriptions soit créé dès le début de l'année un calendrier de décharges annuelles. Encore une fois des engagements ont été pris par l'Administration, ils doivent être réalisés dans toutes les circonscriptions. Nous vous invitons donc à écrire à votre IEN de circonscription si ce n'est pas le cas.

Pétition nationale de la FNEC FP FO : sur le site fnecfpfo.fr

" L'augmentation des salaires, c'est maintenant, pour tous les personnels, et sans contrepartie ! "

- Ouverture sans attendre de négociations dans la Fonction publique pour revaloriser tous les personnels par l'amélioration de la grille indiciaire dès 2022 !
- Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice *a minima* au niveau de l'inflation et ouverture de discussions pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

